



## Transition politique au Togo

### L'idée continue de séduire certains opposants

Transition politique au Togo. C'est le vœu le plus cher de plusieurs compatriotes opposants au pouvoir de Faure Gnassingbé. Alors que l'on vient de sortir d'une élection présidentielle dont tout le monde connaît le gagnant, cette idée peut-elle prospérer ? Le professeur David Dosseh ...



PAGE 3

## INCLUSION FINANCIERE



Echos des bénéficiaires des produits Fnf

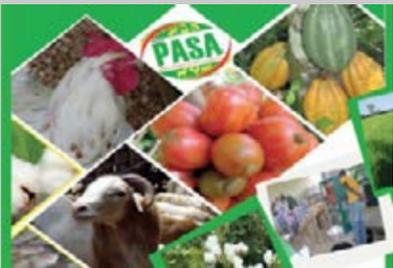
### Le parcours de SOULEMANA

« Je dois avouer que tout se passe bien »

Mercredi c'est Atakpamé, dans la région des plateaux qui abrite votre rubrique "Echos des bénéficiaires des produits FNF". Ici, notre interlocuteur, du haut de ses 35 ans, peut aujourd'hui se réjouir d'être un patron couturier grâce au produit ...

PAGE 2

## AGRICULTURE



Mission d'appui de la BM

### Le Pasa à l'heure du bilan

Le Projet d'appui au secteur agricole (Pasa) accueille du 22 au 25 juin 2020, la mission conjointe d'appui à la mise en œuvre de la Banque mondiale et du gouvernement togolais. Quatorzième du genre, la mission conjointe d'appui à la mise en œuvre de la Banque mondiale et du gouvernement togolais au Pasa entend faire le bilan des progrès réalisés depuis la treizième mission qui s'est déroulée du 03 au 07 juin 2019 ...

PAGE 11



## Assemblée nationale

# Le gouvernement obtient le renforcement des mécanismes de l'alimentation scolaire

Lors de leur septième séance plénière tenue le 23 juin 2020, les députés togolais ont adopté à l'unanimité le projet de loi relatif à l'alimentation scolaire, soumis à l'Assemblée nationale par le gouvernement le 24 juillet 2019.

PAGE 3

## DERNIERES HEURES

### La Covid-19 « circule très peu » dans la communauté, selon le Professeur Didier Ekouevi

Le Togo a un très grand avantage dans la lutte contre l'épidémie du coronavirus sur son territoire. Le virus circule très peu dans la communauté. C'est ce qu'a révélé vendredi dernier le professeur Didier Ekouevi, épidémiologiste, chef du département de santé publique à l'université de Lomé et membre du Conseil scientifique, qui oriente les décisions du gouvernement dans le cadre de l'épidémie.

Pour aboutir à cette conclusion, le professeur Didier Ekouevi et ses collègues ont dû mener une étude auprès de certains travailleurs exposés de notre pays. Il s'agit des professionnels de la santé, des employés de l'aéroport, les conducteurs de taxi-moto, les Forces de défense et de sécurité (FDS) et les commerçants et commerçantes des marchés ...

PAGE 3

# TOUS À L'ECOLE

Le prêt pour payer l'école de vos enfants

**BANK OF AFRICA**  
 BMCE GROUP

**ENSEMBLE**  
 CONTRE LE COVID-19

CMJN



## SOMMAIRE

RDC  
Vital Kamerhe condamné à 20 ans de prison et 10 ans d'inéligibilité



P 4

Programme Novissi  
Désormais, seuls les habitants des cantons fortement touchés pourront en bénéficier



P 5

Formation agricole et rurale  
Le ministère de l'Agriculture ouvre des cours en ligne



P 11

## Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

## Le parcours de SOULEMANA

« Je dois avouer que tout se passe bien »

**Mercredi c'est Atakpamé, dans la région des plateaux qui abrite votre rubrique "Echos des bénéficiaires des produits FNFI". Ici, notre interlocuteur, du haut de ses 35 ans, peut aujourd'hui se réjouir d'être un patron couturier grâce au produit AJSEF du FNFI. Retour sur le parcours de SOULEMANA Abrazizou que nous avons rencontré dans les hauteurs de la ville aux sept collines.**

Nous sommes à Atakpamé, région des plateaux. Non loin du grand marché de la ville, aux abords d'une route très fréquentée, se hisse un atelier de couture pour hommes, dames et enfants, "Atelier Asso wavana". Tenancier de cet atelier, un bénéficiaire du produit AJSEF qui depuis l'obtention du crédit jeune du FNFI s'est installé à son propre compte et met son savoir faire et talent au service de sa communauté.

"Je suis nanti d'un Certificat de Fin d'Apprentissage (CFA) que j'ai obtenu depuis des années. Après l'obtention de mon diplôme, j'ai voulu servir aux cotés d'un aîné afin d'acquérir davantage d'expériences pour être très compétitif sur le marché du travail. Après un an avec cet aîné, le temps était venu pour moi de m'affirmer, ouvrir un atelier personnel et commencer à avancer. J'avais certes des petites économies qui m'ont permis tout simplement de pouvoir louer un petit local dans un coin très fréquenté de la ville. A part cela, il fallait également acquérir une première

machine pour pouvoir lancer les activités. Mais où trouver les moyens financiers pour réaliser ce rêve, si personne ne veut octroyer un microcrédit, encore moins les banques et institutions de microfinance, avec souvent leurs conditions bien trop rigides".

C'est justement pour lever ce goulot d'étranglement que la vocation du FNFI est d'être un instrument qui rapproche les services financiers des groupes les plus vulnérables, des microcrédits octroyés à travers des prestataires de services financiers partenaires, à coût raisonnable mais aussi et surtout sans garanties financières ni matérielles.

"C'est ainsi qu'après que je suis passé par toutes les étapes post- crédit, j'ai obtenu un premier crédit de 300.000 FCFA qui m'a permis d'acheter une première machine à coudre pour me lancer dans mon activité. Certes les débuts n'ont pas été faciles, mais avec de la persévérance et de l'endurance, je suis arrivé aujourd'hui à m'affirmer par mon travail et par les



SOULEMANA Abrazizou

prestations de qualité que j'offre à ma clientèle. Je fais de la couture hommes, dames et enfants, mais ma clientèle est en majorité masculine. Je crée des modèles que je propose à mes clients fidèles. Je dois avouer que tout se passe bien. Quand on arrive à te faire confiance, tes rêves ne peuvent que se réaliser." Mais Abrazizou n'ignore pas que pour poursuivre sa croissance dans la chaîne de

l'inclusion financière, il doit rembourser dans les délais impartis, et pour cela il met des stratégies en place pour honorer ses engagements.

"Je m'organise d'une façon très particulière pour ne pas être surpris par des problèmes de remboursements. A chaque revenu que j'enregistre sur une prestation, j'épargne immédiatement un pourcentage, de sorte que quand viendra le moment du

remboursement, que je sois apte à y faire face. Et depuis que j'ai cette organisation particulière, je vous assure que je n'ai jamais eu de problèmes. Pour réussir, tout dépend de la volonté, et d'un léger coup de pouce, et ce coup de pouce, le FNFI nous le donne afin que nous puissions voler de nos propres ailes. De telles initiatives sont vraiment à saluer et à encourager."

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Mson de la Presse: Casier N° 53  
Siège  
Cacavé: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari

Responsable web:  
Carlos Amevor

Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva  
Alexandre Wémima  
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:  
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:  
DIRECT AGENCE  
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

## DERNIERES HEURES

... L'étude a pris en compte 1000 personnes. Ce sont des personnes qui résident au sein de la population. L'étude avait pour but de vérifier le niveau de circulation du virus au sein des communautés, vu que la plupart des cas

sont importés et que le reste est lié aux contacts. Sur l'échantillon considéré, il n'y a eu que sept cas positifs. Ce qui constitue un réel soulagement, même s'il faut toujours rester prudent. Cela reflète d'ailleurs la situation

générale de l'épidémie dans notre pays. Malgré les craintes, l'on se retrouve avec un nombre plus ou moins faible de personnes contaminées. L'on n'a pas assisté à une explosion des contaminations au sein

des communautés. Selon le professeur Ekuevi, cela signifie que la riposte a porté des fruits. Et il faut continuer par renforcer les acquis. Rien n'est encore gagné. Il demande à la population de faire du port obligatoire du masque

de protection une affaire sérieuse. Ajouté au lavage régulier des mains et à la distanciation sociale, il permettra sans doute de vivre avec le virus et de sortir prochainement du blocage actuel.

**Edem Dadzie**

## Assemblée nationale

## Le gouvernement obtient le renforcement des mécanismes de l'alimentation scolaire

**Lors de leur septième séance plénière tenue le 23 juin 2020, les députés togolais ont adopté à l'unanimité le projet de loi relatif à l'alimentation scolaire, soumis à l'Assemblée nationale par le gouvernement le 24 juillet 2019.**

« La cantine scolaire est une priorité nationale », assure Victoire Tomégah-Dogbè, ministre en charge du Développement à la base, de l'Artisanat et de la Jeunesse. Cela s'inscrit parfaitement dans l'axe 3 du Plan national de développement (PND 2018-2022), qui vise le renforcement des mécanismes d'inclusion.

Et comme le dira la présidente de l'Assemblée nationale dans son discours de circonstance : « l'éducation reste un puissant vecteur de changement. L'arrivée d'un enfant à l'âge scolaire est une source d'inquiétude pour de nombreux parents. L'une des réponses à ce problème demeure le programme des cantines scolaires. C'est le plus beau cadeau de solidarité et de redistribution que

la République puisse faire à ces parents. La loi sur l'alimentation scolaire aura pour mérite d'améliorer ce programme ».

Le programme a repris en 2008 après plusieurs années d'arrêt. Cela a été possible grâce au Projet de développement communautaire et de filets sociaux (PDC plus) financé par la Banque mondiale. Ce financement a atteint 13,7 milliards de francs CFA en 2019. Le financement de l'Etat, soit un total de six milliards de francs FCFA, a permis de le poursuivre, avec des succès notables. 25% des élèves des zones les plus vulnérables ont été touchés.

L'Union africaine, mais aussi, les Nations unies encouragent les initiatives liées à l'alimentation scolaire. Plusieurs Objectifs de développement durable (ODD) seront réalisés grâce

à ce programme. Il s'agit notamment de l'ODD 1 (fin de la pauvreté), ODD 2 (éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable), ODD 3 (santé et bien-être), ODD 4 (éducation pour tous).

Vu l'importance qu'il revêt, il est primordial de renforcer les dispositifs de ce programme afin de le pérenniser. C'est le bien-fondé du projet de loi relatif à l'alimentation scolaire, envoyé à l'Assemblée nationale par le gouvernement. Il vise la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel renforcé ; les conditions d'organisation sécurisée, de coordination et de supervision à respecter par tous les acteurs ; la mobilisation de toutes les parties prenantes y compris le secteur privé,



**Victoire Tomégah-Dogbè, ministre en charge du Développement à la base**

la société civile et les partenaires internationaux. Le président du groupe parlementaire Union pour la République (Unir), Atcholé Aklesso se réjouit que ce projet de loi ait été soumis à leur appréciation. « Pour le groupe parlementaire Net/PDP, il serait difficile de trouver des aspects négatifs à ce projet », a déclaré le président, Gerry Taama. Il fait toutefois des propositions pour son extension et surtout la mobilisation de plus de fonds, en se reposant sur

les ressources endogènes. L'honorable Senanu Alipui, le président du groupe parlementaire Union des forces de changement (UFC) était de son côté très enthousiaste. « Tant vaut l'enfant, tant vaut la nation. La bonne santé de nos enfants est une priorité. Ce projet de loi est bienvenu. Le groupe parlementaire UFC lui apporte son accord, convaincu qu'il améliorera le bien-être de l'enfant et les rendements scolaires ».

**Edem Dadzie**

## Transition politique au Togo

## L'idée continue de séduire certains opposants

**Transition politique au Togo. C'est le vœu le plus cher de plusieurs compatriotes opposants au pouvoir de Faure Gnassingbé. Alors que l'on vient de sortir d'une élection présidentielle dont tout le monde connaît le gagnant, cette idée peut-elle prospérer ? Le professeur David Dosseh et ses collaborateurs du Front citoyen Togo debout (FCTD) nourrissent toujours ce rêve. Maître Jean Yaovi Degli, une figure emblématique de la scène sociopolitique du Togo, reste dubitatif.**

Le Togo a déjà connu une transition après la conférence nationale souveraine. Mais elle s'est mal terminée et a même engendré plus de problèmes pour le pays. Depuis lors jusqu'à ce jour, les acteurs politiques se sont mis d'accord pour ne jamais s'entendre. L'on évolue de contradictions en contradictions. Des décennies après, l'opposition est à bout.

La dernière élection présidentielle a définitivement eu raison d'elle. C'est dans ce

contexte que certaines entités réclament une transition politique. Alors que le président réélu vient à peine de prêter serment. L'on se souvient que cette demande est revenue ces dernières années, depuis les manifestations du 12 juin 2012 pour connaître son point culminant aux lendemains du 19 août 2017.

La Coalition des 14 et ses soutiens dont le mouvement Togo debout ne juraient que par la transition et la non candidature de

Faure Gnassingbé. Non seulement ce dernier s'est représenté sur insistance de ses partisans, mais aussi a remporté l'élection dès le premier tour. Entre-temps, son parti ayant remporté les législatives de décembre 2018, a réussi à opérer avec le soutien des indépendants et les autres partis membres de l'Assemblée nationale, les réformes politiques tant réclamées.

Alors, aujourd'hui, la transition est-elle encore d'actualité ? Pour le professeur David Dosseh,



**Professeur David Dosseh**

cela « s'impose désormais comme la seule alternative crédible, pacifique et durable pour mettre fin à la crise, aux bouleversements politiques que connaît le Togo ». Mais Maître Jean Degli est convaincu que « la transition ne se

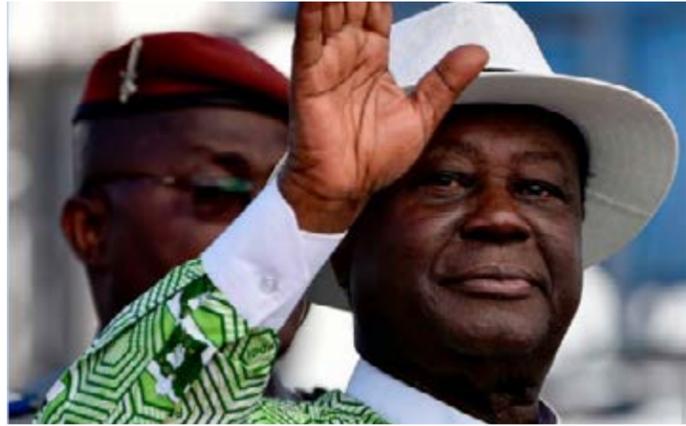
décrète pas ». De son côté, Faure Gnassingbé et son gouvernement qui ont un programme à dérouler urgemment, sont-ils prêts à se laisser stopper dans leur élan par cette idée de transition ?

**Edem Dadzie**

## Côte d'Ivoire

## Henri Konan Bédié candidat à la présidentielle 2020

**Le suspense n'aura que trop duré. Alors que son ancien allié, le président Alassane Ouattara semble avoir passé la main à la jeune génération, Henri Konan Bédié reporte l'échéance pour cette jeunesse à après. Ce samedi 20 juin 2020 à son domicile à Abidjan, l'ancien chef de l'Etat a enfin mis fin aux supputations sur sa probable retraite politique. Le 30 octobre 2020, il sera face au candidat du RHDP, Amadou Gon Coulibaly et probablement Laurent Gbagbo du FPI, pour essayer de reprendre ce pouvoir qu'on lui aurait arraché par un coup d'Etat en décembre 1999.**



Henri Konan Bédié

« Je ferai don de ma personne », a déclaré l'ancien chef d'Etat, demandant

aux responsables du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) réunis chez

lui à Abidjan de mobiliser les militants pour lui « assurer une victoire éclatante » lors de la convention d'investiture le 26 juillet.

Leader incontesté du PDCI, Henri Konan Bédié, met ainsi fin à un faux suspense en répondant à un appel des responsables du parti, lui demandant « avec insistance », « de faire acte de candidature à la convention de désignation du candidat ».

L'un des principaux responsables du parti, Jean-Louis Billon, qui était présenté comme un candidat possible, a annoncé son retrait en faveur d'Henri Konan Bédié. Le PDCI désignera son candidat à la présidentielle prévue le 31 octobre lors d'une « convention éclatée », pour cause de coronavirus, les

25 et 26 juillet. La date limite pour le dépôt des candidatures est le 31 juillet. Pour Henri Konan Bédié, c'est peut-être le début de sa revanche sur l'Histoire. L'ex-président n'a jamais caché la frustration qui l'habite depuis son renversement en décembre 1999 qui laissa la place au régime militaire du général Robert Guéi.

Avec Henri Konan Bédié dans la course à l'investiture, les chances de victoire pour d'éventuels adversaires à la candidature sont minces. D'ailleurs certains hauts cadres du PDCI qui avaient rejoint le RHDP l'accusaient de ne pas vouloir passer le relais à la génération suivante. « Tout ce temps, aucun jeune cadre du PDCI n'a pu lever la tête. Lors des grands rassemblements,

des meetings, les réunions du bureau politique, c'était toujours le président Bédié qui parlait, seul. Il ne passait pratiquement pas la parole, il ne déléguait pas et donc il ne tenait pas à faire connaître un jeune leader. », explique l'analyste politique Sylvain N'Guessan, directeur de l'Institut de stratégies d'Abidjan.

Déçu par Alassane Ouattara qu'il avait soutenu en 2015 pour une réélection, Henri Konan Bédié a trouvé en la personne de Laurent Gbagbo, un autre rempart pour revenir à la tête du pays. Cette alliance avec le FPI, et certainement des autres partis de l'opposition à l'instar du GPS de Guillaume Soro constitue assurément un atout considérable pour le sphinx de Daoukro de prendre sa revanche en octobre prochain.

T.M.

## Crise politique au Mali

## La Cedeao recommande la reprise des législatives

**La mission d'apaisement de la Cedeao a quitté Bamako, hier samedi 20 juin, en proposant notamment la reprise partielle des élections législatives dans des circonscriptions où la victoire a changé de camp. Proposition mise sur la table des 9 sages de la Cour constitutionnelle. La Cour est désormais au centre des débats. Au moins 4 membres de l'instance ont présenté leur démission pour tenter de contribuer à la décrispation.**

« Oui, c'est vrai... J'ai, selon la procédure, déposé ma lettre de démission », a déclaré à Rfi l'un des neuf sages de la Cour constitutionnelle. Notre interlocuteur ne veut pas en dire davantage, mais acquiesce lorsqu'on lui fait remarquer que son

geste peut s'apparenter à une volonté de décrisper l'atmosphère tendue. Au moins trois autres membres de la Cour ont également présenté leur démission.

Cette institution de la République est au centre de la crise politique.



Un bulletin de vote au Mali

Ce sont les résultats définitifs, publiés lors des dernières législatives dans certaines circonscriptions électorales, qui ont mis le feu aux poudres. Des résultats qui ont fait entrer

à l'Assemblée nationale des candidats qui avaient été préalablement déclarés battus par le ministère malien de l'Administration territoriale. La Cour constitutionnelle est

jugée responsable des fraudes électorales, selon les manifestants.

Au total, l'élection d'une trentaine de députés est fortement contestée. Parmi eux, celui qui est aujourd'hui président de l'Assemblée nationale du Mali.

La mission d'apaisement de la Cedeao qui vient de séjourner à Bamako, considère aussi que la Cour constitutionnelle est le détonateur de la crise actuelle. La mission a proposé aux membres de la Cour de reprendre les législatives dans des localités où la victoire a changé de camp.

Avec Rfr.fr

## RDC

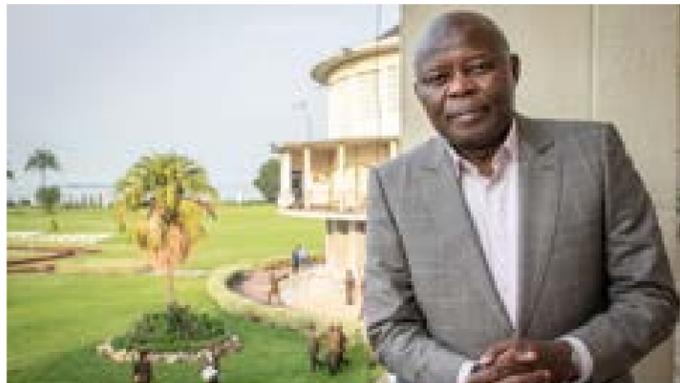
## Vital Kamerhe condamné à 20 ans de prison et 10 ans d'inéligibilité

**La descente aux enfers est actée. Avec cette condamnation, le désormais ex-directeur de cabinet du président Tshisekedi devient ainsi la première personnalité aussi influente de la sphère politique congolaise à écoper d'une peine aussi lourde.**

Reconnu coupable de « détournements de deniers publics » et « corruption aggravée » dans le cadre de l'affaire des 100 jours, Vital Kamerhe, 61 ans, ex-directeur de cabinet du président Félix Tshisekedi, a été condamné à « 20 ans de travaux forcés » -correspondant à la prison ferme- ce samedi 20 juin par le tribunal de grande instance de Kinshasa-Gombe. Celui qui a également été président de l'Assemblée nationale de

République démocratique du Congo (RDC) écope ainsi de la peine maximale. Le président de l'Union pour la nation congolaise est également frappé de dix ans d'inéligibilité à compter de la fin de sa peine.

Ses co-accusés, l'homme d'affaires libanais Jammal Samih, patron d'Husmal et de Samibo, deux sociétés impliquées dans la construction de logements sociaux pour le programme des 100 jours, et Jeannot Muhima Ndoole, chargé du



Vital Kamerhe

service import-export à la présidence de la République ont également été reconnus coupables des faits qui leur étaient reprochés. Jammal Samih a, comme Vital Kamerhe, écopé de 20 ans de prison et Jeannot Muhima Ndoole 2 ans.

La justice a également ordonné la confiscation des fonds placés sur les comptes d'Hamida Shatur, Daniel Massaro et Soraya Mpiana ainsi que des propriétés immobilières acquises avec les fonds détournés. Les avocats de Kamerhe

ne comptent pas en rester là. Dans un communiqué ce soir, Me Pierre Olivier Sur qui avait été appelé en renfort pour la défense de l'ex-leader de l'opposition s'est insurgé contre un « détournement de la justice à des fins politiques d'exclusion pure et simple des élections à venir ».

« Vital Kamerhe exercera toutes les voies de recours possibles : en République démocratique du Congo devant les Cours régionales africaines et devant les Nations unies, qu'il a d'ores et déjà saisies car il a confiance ».

T.M.

## Covid-19

## La Cedeao s'apprête à rouvrir les frontières

**Avec la pandémie du coronavirus, les pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) ont fermé leurs frontières. Au cours d'une réunion du comité ministériel de coordination des transports, de la logistique et du commerce de la Cedeao tenue du 12 au 16 juin par vidéo conférence, les Etats ont réfléchi sur la réouverture des frontières.**

Cette rencontre a permis de discuter et de convenir d'une réponse régionale bien coordonnée pour l'ouverture de corridors de transport et de commerce transfrontaliers. Cette mesure permettra la circulation immédiate de fournitures et d'équipements médicaux humanitaires, de biens essentiels et de personnes dans le respect des mesures barrières recommandées pour la lutte contre la pandémie dans la région. Il était également question de l'ouverture progressive et coordonnée des frontières terrestres, aériennes et maritimes en vue d'accompagner le

processus de relance des activités économiques transfrontalières.

Les ministres recommandent l'ouverture progressive et coordonnée des frontières terrestres des Etats membres de la Communauté et des aéroports sur la base de données sanitaires. Cette réouverture doit aussi se faire sur la base des lignes directrices proposées pour l'harmonisation et la facilitation du commerce et du transport transfrontalier dans la région de la Cedeao dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19. Les ministres proposent une ouverture coordonnée et

progressive des frontières aériennes, terrestres et maritimes.

Les ministres souhaitent que l'ouverture des frontières terrestres et aériennes se fasse selon différentes phases. La première sera une ouverture interne. Il s'agira d'une ouverture des aéroports domestiques et de la levée des restrictions relatives au transport terrestres au sein des Etats membres de la Cedeao en fin juin 2020.

La deuxième phase sera une ouverture des frontières terrestres, aériennes et maritimes entre les Etats membres de la Cedeao en vue de permettre la libre



**Aéroport international Gnassingbé Eyadema**

circulation des biens et des personnes sur la base d'une application stricte des lignes directrices proposées pour l'harmonisation et la facilitation du commerce et du transport transfrontalier dans la région. Cette ouverture devrait se faire à la première quinzaine du mois de juillet 2020 (15 juillet 2020 au plus tard).

La troisième phase sera une ouverture des frontières aériennes et terrestres aux

autres pays ne présentant pas de niveau très élevé de taux de contamination de la Covid-19. Elle se fera à compter de la deuxième quinzaine de juillet 2020 (31 juillet 2020 au plus tard). Cette ouverture sera fonction de l'évolution de la pandémie au sein des pays membres de la Cedeao et des autres pays et fera l'objet d'une évaluation périodique, a précisé le communiqué de la rencontre.

**Félix Tagba**

## Lutte contre la covid-19 et activités agricoles

## La Fondation OCP et l'Université Mohamed VI polytechnique appuient l'Itra

**L'Institut togolais de recherche agronomique (Itra) a des partenaires de choix sur le continent pour atteindre ses objectifs. Pour aider les acteurs à poursuivre leurs activités, tout en respectant les gestes barrières, l'Itra s'est associé à la Fondation OCP et à l'Université Mohamed VI polytechnique.**



**Un tracteur dans un champ**

La Fondation OCP est une référence pour le développement de l'agriculture sur le continent. Contre la pandémie du coronavirus qui sévit dans le monde entier, elle développe des stratégies pour aider les pays à faire face à la maladie tout en contribuant à la fertilité des sols. Dans le cadre de son projet de mise en place d'une carte de fertilité des sols agricoles au Togo, l'Itra bénéficie du soutien de la Fondation OCP et de l'Université Mohamed VI polytechnique (UM6P). En dehors de cet appui, ces partenaires accompagnent également l'Institut dans la production des kits d'entretien.

## Lutte contre la Covid-19

Pour lutter contre la pandémie au Togo, les deux organisations ont soutenu l'Itra en facilitant la production de 10 000 litres de gel hydro alcooliques, la fabrication de

20 000 masques, l'acquisition de 200 kits de lavage de mains. Un soutien est aussi apporté aux femmes dans la production de 3 500 boîtes de copeaux de savons. L'Itra a aussi bénéficié d'une formation pouvant l'aider à mieux protéger son personnel et ses partenaires.

L'Institut togolais de recherche agronomique initie du 23 au 26 juin, une campagne à travers différentes localités du pays. L'objectif est de sensibiliser et d'informer la population sur l'utilisation des résultats de la carte de fertilité des sols agricoles. Pendant cette campagne, les populations vulnérables bénéficieront des gels hydro alcooliques, des masques, des kits de lavage de mains et d'autres équipements.

La campagne commence dans la région Centrale à Lama-Tessi le 23 juin, puis dans la région de la Kara à Broukou le 25 juin et prendra

fin à Sadori dans la région des Savanes le 26 juin.

## Des résultats encourageants

La phase pilote de l'élaboration de la carte de fertilité des sols agricoles a débuté en 2017 sur les sites des agropoles dans les 5 régions du pays.

Selon l'Itra, l'élaboration a été étendue en 2018 à toute la région des Savanes puis aux régions de la Kara et Centrale en 2018 et 2019. L'initiative a permis à ce jour d'échantillonner 1 992 500 ha sur 3 592 800 ha, soit 55,46% du territoire national et d'analyser 1 560 600 ha sur 3 592 800 ha soit 43,44%. 4 cartes thématiques de pH, de matière organique, de phosphore et de potassium ont été générées pour la région des Savanes, ainsi que 5 cartes thématiques y compris la carte de salinité pour la région de la Kara.

Le projet a aussi permis de formuler des recommandations de fertilisation pour 9 cultures notamment le maïs, le riz, le sorgho, le niébé, l'arachide, le soja, le sésame et le cotonnier et 12 cultures dont l'anacardier, l'igname et le manioc respectivement pour les régions Savanes et Kara. La plateforme digitale <https://www.fertitogo.tg> a également été mise à la disposition des producteurs et d'autres acteurs pour des conseils en fertilisation des cultures.

**Félix Tagba**

## Programme Novissi

## Désormais, seuls les habitants des cantons fortement touchés pourront en bénéficier

**Le programme de revenu universel de solidarité mis en place par le gouvernement togolais n'a pas pris fin. Mais les critères pour en bénéficier ont été revus, suite à la levée du couvre-feu et du bouclage des villes.**



D'après les premiers responsables de « Novissi », le programme a permis d'octroyer en deux mois, un montant total de 11 362 973 000 francs CFA à 567 002 personnes éligibles dans le Grand Lomé (préfectures d'Agoè-Nyivé et du Golfe) et dans la préfecture de Tchaoudjo sur les 1 379 833 inscrits. 65,37 % des bénéficiaires sont des femmes et 34,63% des hommes. Le trio de tête des métiers des bénéficiaires est composé de revendeurs à 40,29%, couturiers à 16,28% et de ménagères à 12,44%.

Un communiqué du programme Novissi précise que : « désormais, les mesures strictes de riposte comme le couvre-feu ne s'appliqueront plus à l'échelle préfectorale mais cantonale. Ainsi, le couvre-feu sera désormais systématiquement mis en place dans les cantons où de forts taux de contaminations seront constatés. Fidèle à sa volonté de venir en aide aux populations les plus vulnérables dans ces moments difficiles, le gouvernement accompagnera les personnes éligibles dans ces cantons grâce au programme Novissi ».

Par ailleurs, les populations sont invitées à continuer à s'inscrire au programme en composant \*855# « afin d'en bénéficier si jamais leur canton devrait être soumis au couvre-feu. Seules les personnes déjà inscrites pourront donc être bénéficiaires à ce moment ».

Malgré l'allègement des mesures, le gouvernement demande à tous les Togolais de continuer par respecter « de manière rigoureuse toutes les mesures barrières afin de freiner la propagation du coronavirus dans le pays ».

Le programme Novissi a été lancé en avril dernier en même temps que la mise en place de l'état d'urgence sanitaire et du couvre-feu dans les préfectures d'Agoè-Nyivé et du Golfe. Il a été ensuite étendu à la préfecture de Tchaoudjo.

**Félix T.**

Suivant la loi N° 2011-009 de la 12/05/2011 portant réglementation des Systèmes Financiers Décentralisés dans son article 54, il est demandé aux Systèmes de Financement Décentralisés de l'article 44 à publier leurs Etats financiers annuels. Le journal TogoMatin publie à cet effet les Etats Financiers de la COCEC exercice 2019

## COOPERATIVE CHRETIENNE D'EPARGNE ET DE CREDIT (COCEC)



**Assistance - Conseil - Microfinancement**

Site web: [www.cocectogo.org](http://www.cocectogo.org), E-mail: [cocec@cocec.org](mailto:cocec@cocec.org) / [cocec2004@yahoo.fr](mailto:cocec2004@yahoo.fr)  
11 BP : 164 Tél. : 22 27 05 51/ 22 71 41 48 E-mail : [cocec2004@yahoo.fr](mailto:cocec2004@yahoo.fr)

Nos Agences : Tel : 70 42 96 80 / 98 42 24 73 Kanyikopé, Adamavo, Anfame, Attiegou, Kpogan, Bè-kpota, Agoè-Assiyéyé, Amadahomé

## ETATS FINANCIERS COCEC: EXERCICE 2019

BLAN VERSION DEVELOPEE						DIMF 2000					
Etat : TOGO		Etablissement : COCEC				(En Francs CFA)					
Date d'arrêté : 2019/12/31		D: A40		F: 1/NT:1							
P: A N.S.: TOG/XX		M: 1									
Code poste	ACTIF	2019		2018		Code poste	PASSIF	2019		2018	
		BRUT	AMT/PROV	NET	NET			NET	NET		
A01	OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	1 006 485 225	-	1 006 485 225	1 652 171 986	F01	OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	114 216 039		144 679 672	
A10	VALEURS EN Caisse	208 131 530	0	208 131 530	178 580 000	F1A	Comptes Ordinaires des Institutions Financières	0		0	
A12	COMPTES ORDINAIRES CHEZ LES INSTITUTIONS FINANCIERES	105 514 601	0	105 514 601	179 662 512	F2A	AUTRES COMPTES DE DEPOT DES INSTITUTIONS FINANCIERES	0		0	
A2A	AUTRES COMPTES DE DEPOTS CHEZ LES INSTITUTIONS FINANCIERES	1 272 316 419	0	1 272 316 419	1 272 147 234	F3A	COMPTES D'EMPRUNTS ET AUTRES SOMMES DUES AUX INSTITUTIONS FINANCIERES	114 067 552		144 679 672	
A3A	COMPTES DE PRETS AUX INST. FIN.	-	0	0	0	F55	RESSOURCES AFFECTEES	0		0	
A60	Créances rattachées	20 522 675	0	20 522 675	21 782 150	F60	Dettes rattachées	148 467		0	
B01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES OU BENEVOLES OU CLIENTS	3 695 149 706	143 586 336	3 551 563 370	3 055 448 903	G01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES OU BENEVOLES OU CLIENTS	4 287 686 836		3 683 135 426	
B20	Crédits à court terme	1 006 046 328	0	1 006 046 328	1 004 657 640	G10	Comptes ordinaires	3 094 344 072		2 752 159 415	
B30	Crédits à moyen terme	1 327 192 890	0	1 327 192 890	1 531 162 121	G15	Dépôts à terme reçus	81 732 868		38 473 750	
B40	Crédits à long terme	458 218 288	0	458 218 288	422 229 151	G30	Autres dépôts de garanties reçus	1 107 123 546		886 487 985	
B55	Créances rattachées	24 623 772	0	24 623 772	20 240 742	G60	Emprunts	0		0	
B70	CREDITS EN SOUFFRANCE	679 068 428	143 586 336	535 482 092	77 159 329	G90	Dettes rattachées	14 516 346		6 014 276	
B71	Crédits immobiliers	1 220 870	0	1 220 870	841 877	H01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	67 376 110		72 707 832	
B71	Crédits en souffrance de 6 mois au plus	710 297 818	16 881 095	693 416 723	38 529 007	H40	Crédits divers	12 190 015		16 077 243	
B72	Crédits en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	62 610 215	37 861 755	24 748 460	23 782 551	H6A	Comptes d'ordre et divers	55 186 095		56 630 589	
B73	Crédits en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	104 939 525	88 843 486	16 096 039	14 025 304	I01	PROVISIONS FOND PROPRES ET ASSIMILES	1 329 708 967		1 126 093 432	
C01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	325 996 363	-	325 996 363	96 363 994	L10	Subventions d'investissement	0		0	
C10	Titres de placement	200 000 000	0	200 000 000	10 470 349						
C30	Comptes de stocks	6 607 765	0	6 607 765	10 470 350	L20	Fonds affectés	-		15 000 000	
C40	Débiteurs divers	44 652 749	0	44 652 749	22 886 073	L27	Fonds de crédit	0		0	
C6A	Comptes d'ordre et divers	74 735 849	0	74 735 849	62 987 171	L30	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 886 894		7 886 894	
D01	VALEURS IMMOBILISEES	522 665 933	207 722 929	314 942 994	223 241 809	L41	EMPRUNTS ET TITRES EN SUB.	0		0	
D1A	IMMOBILISATIONS FINANCIERES					L43	Dettes rattachées aux emprunts et titres émis subordonnés	0		0	
D1S	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	6 243 655	0	6 243 655	5 343 655	L55	Reserves	786 232 058		604 705 373	
D23	Immobilisations en cours	140 929 443	0	140 929 443	48 000 000	L59	Ecart de réévaluation des immobilisations				
D30	IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	375 492 825	207 722 929	167 769 896	169 888 154	L60	Capital	375 519 000		352 562 500	
D31	Incorporelles	13 780 000	12 730 500	1 062 500	333 333	L70	REPORT A NOUVEAU (+ ou -)	-		(10 155 252)	
D36	Corporelles	361 699 825	194 992 429	166 707 396	169 554 821	L80	Résultat de l'exercice (+ ou -)	176 059 015		156 681 977	
E90	TOTAL ACTIF	6 150 297 217	351 309 285	5 798 987 932	5 027 216 382	L90	TOTAL PASSIF	5 798 987 932		5 027 216 382	

HORS BILAN VERSION DEVELOPEE					DIMF 2000	
Etat : TOGO		Etablissement : COCEC			(En Francs CFA)	
Date d'arrêté : 2019/12/31		D: A00		F: 1/NT:1		
P: A N.S.: TOG/XX		M: 1				
Code Poste	Libellés	NETS N	NET N-1			
<b>ENGAGEMENT DE FINANCEMENT</b>						
N1A	ENGAGEMENTS DONNES EN FAVEUR DES INSTITUTIONS FINANCIERES	0	0			
N1H	ENGAGEMENTS RECUS DES INSTITUTIONS FINANCIERES	0	0			
<b>ENGAGEMENT DE GARANTIE</b>						
N2A	D'ordre des institutions financières	0	0			
N2H	Recus des institutions financières	0	0			
<b>ENGAGEMENTS SUR TITRES</b>						
N3A	Titres à livrer	0	0			
N3E	Titres à recevoir	0	0			
<b>ENGAGEMENTS SUR OPERATIONS EN DEVICES</b>						
<b>OPERATIONS DE CHANGE AU COMPTANT</b>						
P1A	Francs CFA achetées non encore reçues	0	0			
P1B	Devises achetées non encore reçues	0	0			
P1C	Franc CFA vendus non encore livrés	0	0			
P1D	Devises achetées non encore livrées	0	0			
<b>PRETS OU EMPRUNTS EN DEVICES</b>						
P1E	Devises prêtées non encore livrées	0	0			
P1F	Devises empruntées non encore reçues	0	0			
<b>OPERATIONS DE CHANGE A TERME</b>						
P1G	Opérations de change à terme francs cfa à recevoir contre devises à livrer	0	0			
P1H	Opérations de change à terme devises à recevoir contre RCFA à livrer	0	0			
P1J	Opérations de change à terme devises à recevoir contre devises à livrer	0	0			
P1K	Opérations de change à terme devises à livrer contre devises à recevoir	0	0			
P1L	Report/déport non couru à recevoir	0	0			
P1M	Report/déport non couru à payer	0	0			
P1R	Intérêts non courus en devises couverts à recevoir	0	0			
P1S	Intérêts non courus en devises couverts à payer	0	0			
P1V	Ajustements devises hors bilan	0	0			
<b>AUTRES ENGAGEMENTS</b>						
Q1A	Engagement donné	0	0			
Q1B	Engagement reçu	0	0			
<b>OPERATIONS EFFECTUEES POUR LE COMPTE DE TITRES</b>						
Q1C	Valeurs à l'encaissement non disponibles	24 685 465	20 095 166			
Q1F	Comptes exigibles après encaissements	-24 685 465	-20 095 166			
N90	ENGAGEMENTS DOUTEUX	0	0			

COMPTE DE RESULTAT VERSION DEVELOPEE						DIMF 2000					
Etat : TOGO		Etablissement : COCEC				(En Francs CFA)					
Date d'arrêté : 2019/12/31		D: A40		F: 1/NT:1							
P: A N.S.: TOG/XX		M: 1									
Code poste	CHARGES	2019		2018		Code poste	PRODUITS	2019		2018	
		2019	2018	2019	2018			2019	2018		
F08	Charges sur opérations avec les institutions financières	8 078 196	11 455 101	V08	Produits sur opérations avec les institutions financières	90 301 005	72 505 112				
F2A	Intérêts sur comptes d'emprunts	8 078 196	11 455 101	V1A	Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	4 822 751	3 878 840				
F2Z	Commissions			V1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts chez les institutions financières	77 376 518	61 045 332				
F3A	Charges sur opérations avec les membres, bénéficiaires ou clients	60 965 731	47 707 641	V2A	Intérêts sur comptes de prêts aux institutions financières	0	0				
F3C	Intérêts sur comptes de membres, bénéficiaires ou clients			V2T	Commissions	8 101 737	7 580 940				
F3N	Intérêts sur emprunts et autres sommes dues aux membres, bénéficiaires ou clients			V3A	Produits sur opérations avec les membres, bénéficiaires ou clients	601 052 687	517 064 407				
F3V	MARGE D'INTERET BENEVOLE	622 309 765	530 366 777	V3B	Intérêts sur crédits aux membres, bénéficiaires ou clients	453 185 117	411 247 266				
F3V	TOTAL CHARGES D'INTERETS	60 043 927	59 202 742	V3R	Autres intérêts						
F3V	Charges sur prestations de services financiers	481 921	457 876	V3X	Commissions	147 867 570	105 817 141				
F3W	Charges sur les moyens de paiement					MARGE D'INTERET DEBITAIRE					
F3X	Autres charges sur prestations financières		576 950			TOTAL PRODUITS D'INTERETS		691 353 692	589 569 519		
<b>AUTRES CHARGES FINANCIERES</b>						<b>AUTRES CHARGES FINANCIERES</b>					
		481 921	1 034 826	V5B	Gain sur opérations de change						
<b>MARGE D'INTERET BENEVOLE</b>						<b>MARGE D'INTERET BENEVOLE</b>					
		622 309 765	530 366 777	V6U	Produits sur prestations de services financiers	481 921	1 034 826				
<b>AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS</b>						<b>AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS</b>					
		(481 921)	(1 034 826)			MARGE D'INTERET DEBITAIRE					
<b>PRODUITS FINANCIERS NET</b>						<b>PRODUITS FINANCIERS NET</b>					
		621 827 844	529 331 951			MARGE D'INTERET DEBITAIRE					
<b>Achat et variations de Stocks</b>						<b>AUTRES CHARGES FINANCIERES NETES</b>					
		25 386 545	24 312 760			Autres charges financières netes		481 921	1 034 826		
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>						<b>PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION</b>					
		776 650 895	685 599 210			Autres produits divers d'exploitation		365 887 814	333 391 491		
S02	FRAIS DE PERSONNEL	370 802 547	303 016 981	W4A	PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	214 762 969	183 393 675				
S03	Salaires et traitements	316 213 440	290 416 953	W4G	Plus-values de cession	50 000	963 000				
S04	Charges sociales	48 618 957	37 702 730	W4Q	Autres produits divers d'exploitation	213 512 969	179 886 398				
S05	Rémunérations versées aux stagiaires	5 970 150	4 897 298			<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>					
S1A	IMPOTS ET TAXES	6 694 061	4 628 979	W53							
S2A	AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	135 799 197	147 811 057	X51	REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS						
S2B	Services extérieurs	39 843 595	31 920 518	X6B	REPRISES DE PROVISIONS ET RECULATIONS SUR CREANCES AMORTIES	151 124 845	149 997 816				
S3A	Autres services extérieurs	61 838 925	57 238 171	X6C	Reprises de provisions sur créances en souffrance	128 458 544	125 661 247				
S3A	Charges diverses d'exploitation	34 117 077	58 652 408	X9H	Reprises de provisions pour risques et charges						
T51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATION	44 850 223	40 993 968	X6J	Récupération sur créances amorties	22 666 301	24 336 569				
T6B	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECUPERABLES	218 504 867	189 148 185	X80	Produits exceptionnels	918 731	2 215 216				
T6C	Dotations aux provisions sur créances en souffrance	143 586 336	128 458 544	X81	Profits sur exercices antérieurs	2 010 478	4 907 944				
T6G	Dotations aux provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif			L80	DEBIT						
T6H	Dotations aux provisions pour risques et charges										
T6K	Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	74 918 531	60 689 641								
T6L	Autres pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions										
T80	Charges exceptionnelles	3 073 614	3 252 655								
T81	Pertes sur exercices antérieurs	9 474 798									
<b>CHARGES</b>		884 111 700	773 402 193	<b>PRODUITS</b>		1 060 170 715	930 084 170				
L80	EXCEDENT	176 059 015	156 681 977								

# TOUS À L'ÉCOLE

Le prêt pour payer l'école de vos enfants



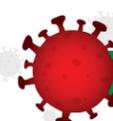
\* Jours ouvrés



**BANK OF AFRICA**  
BMCE GROUP

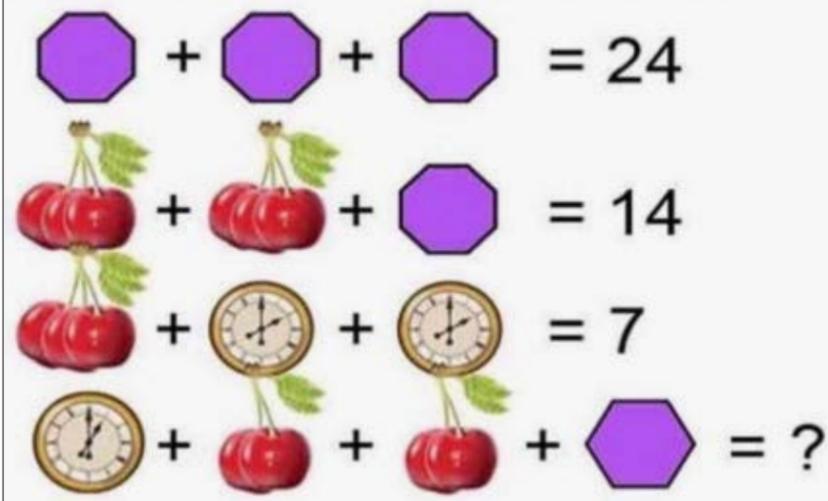


**ENSEMBLE**  
CONTRE LE COVID-19

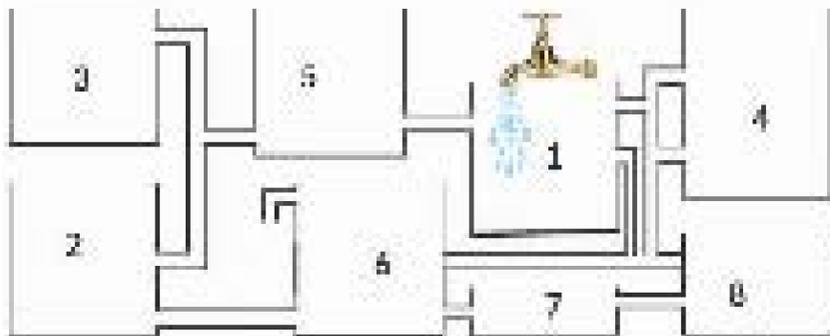


STOP COVID-19

## Complétez



## Quels sont les réservoirs auront d'eau ?



Il ne suffit pas de travailler dur...  
Il faut travailler avec intelligence!



## Photo du jour

Voilà pourquoi vous devez éviter  
de serrer la main à n'importe qui



Commentez la photo ci-dessus

## Blagues du jour

Trois jolies filles sont allées se baigner dans une rivière. Elles se déshabillent, entrent dans l'eau. Toto vit la scène et va s'installer au bord. Les filles sortent la tête et lui demandent :

" qu'est-ce que tu cherches là, voyou ? Nous ne sortirons pas tant que tu seras là."

Toto leur répond : " qui a votre temps... ?? je suis juste venu donner à manger aux crocodiles qui sont dans cette rivière." Imaginez la suite...

Un Monsieur a épousé une femme illettrée.

Après avoir joué la loterie avec son salaire du mois sans gagner, ce dernier revient dire à sa femme qu'il est payé le 30 de chaque mois. Donc comme le mois dernier (Février), il n'a pas eu son salaire parce qu'il n'y a pas le 30. Elle est allée au calendrier et a vu qu'en réalité, il n'y a pas le 30, et a dit ok je te crois maintenant chéri !

Un monsieur en galère fait une promesse à Dieu : "Oh Dieu si je trouve aujourd'hui 100.000f, je te donne 10. 000f. Sur le chemin, il ramasse un porte-monnaie contenant 90.000f. Il regarde le ciel et dit : " Dieu, on ne peut même pas blaguer avec toi ? Tu as déjà coupé ta part !!!

## Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigeria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

## Les bons plans et les bonnes adresses

## COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51  
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)  
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96  
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68  
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

## OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV : Tél. 22 20 13 20  
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11  
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

## SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77  
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37  
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77  
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01  
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68  
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116  
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat  
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

## OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63  
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

## MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30  
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919  
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72  
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60  
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28  
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

## AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca  
[www.couleurafrique.com](http://www.couleurafrique.com)

## Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel  
 Communication, Location d'espaces  
 Conseils, Wedding Planner et Décoration  
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

## SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

## FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscais), Tél: 91 81 25 38

## DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél: 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél: 91 70 61 86

## AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)  
 Tél: 22 40 04 99

## Musique

## Athiass Lamouziki avoue être « Bobo » face au cupidon

**Athiass Lamouziki est l'un des chanteurs qui sont la preuve que la musique togolaise regorge des voix angéliques. Certains chantent l'espoir, les vicissitudes de la vie, et d'autres chantent l'amour. A travers son morceau « Bobo », Athiass Lamouziki avoue le faible qu'il éprouve face à celle qui fait battre son cœur. Aussi a-t-il collaboré avec le rappeur Dobl D sur le remix du single. Sorti en mai 2020, le titre « Bobo remix » séduit plus d'un et résonne un peu partout dans la capitale togolaise**



Athiass Lamouziki

Composé par Athiass Lamouziki et Dobl D, le single « Bobo remix » est un cocktail d'aveu et de passion. « C'est cette femme seule qui me rendu bobo (bouche b) », chante l'artiste. Ainsi, Athiass Lamouziki et Dobl D décrivent leur réaction vis-à-vis de celles pour

qui font battre leurs cœurs.

De son vrai nom Amigoe Kramati Yawo, Athiass Lamouziki songe à une carrière musicale alors qu'il était encore sur les bancs d'école. Chanteur, auteur-compositeur des genres musicaux comme la Rumba, Afrobeat, Athiass a été révélé au public togolais en 2015 avec son single « Fiesta de la luna ». L'Amour de la musique déjà très jeune lui a permis d'appartenir à divers petits groupes de musique dont notamment «Mega system».

Le showbiz togolais étant ce qu'il est, Athiass semble être toujours méconnu du public togolais malgré son talent et sa passion pour le quatrième art. En débutant sa carrière, il décide de faire du «cool catché», un

concept musical qui a eu l'adhésion de tous les Togolais et des pays de la sous-région en sortant son premier titre professionnel « Cool catché calé » qui n'a vraiment pas connu de succès, faute de moyens pour la promotion.

Il a dans sa discographie des morceaux aux diverses sonorités allant de la Rumba à l'Afrobeat. Notamment « Ready », « Bad boy », « Éperviers volez plus haut ».

Dans la logique de donner un coup de pouce à sa carrière musicale, Athiass décide de côtoyer les titans de la musique 228. Il a donc sollicité la collaboration de l'un des meilleurs du moment, « Black T Igwe », pour sortir le son phénoménal « Kalkul pas » en février 2019.

Nadia E.

## Lire

## « La recherche de l'absolu » de Honoré de Balzac, Ed Beq. Pp 11-13

« ...De l'Autriche, elles ont conservé cette pesante diplomatie qui, suivant un dicton populaire, fait trois pas dans un boisseau. Le commerce avec les Indes y a versé les inventions grotesques de la Chine, et les merveilles du Japon. Néanmoins, malgré leur patience à tout amasser, à ne rien rendre, à tout supporter, les Flandres ne pouvaient guère être considérées que comme le magasin général de l'Europe, jusqu'au moment où la découverte du tabac souleva par la fumée les traits épars de leur physionomie nationale. Dès lors, en dépit des morcellements de son territoire, le peuple flamand exista de par la pipe et la bière. Après s'être assimilé, par la constante économie de sa conduite, les richesses et les idées de ses maîtres ou de ses voisins, ce pays, si nativement terne et dépourvu de poésie, se composa une vie originale et des mœurs caractéristiques, sans paraître entaché de servilité. L'Art y dépouilla toute idéalité pour reproduire uniquement la Forme. Aussi ne demandez à cette patrie de la poésie plastique, ni la verve de la comédie, ni l'action dramatique, ni les jets hardis de l'épopée ou de l'ode, ni le génie musical ; mais elle est fertile en découvertes, en discussions doctorales qui veulent et le temps et la lampe. Tout y est frappé au coin de jouissance temporelle. L'homme y voit exclusivement ce qui est, sa pensée se courbe si scrupuleusement à servir les besoins de la vie qu'en aucune œuvre elle ne s'est élancée au-delà de ce monde. La seule idée d'avenir conçue par ce peuple fut une sorte d'économie en politique, sa force révolutionnaire vint du désir domestique d'avoir les coudées franches à table et son aise complète sous l'auvent de ses steedes. Le sentiment du bien-être et l'esprit d'indépendance qu'inspire la fortune engendrèrent, là plus tôt qu'ailleurs, ce besoin de liberté qui plus tard travailla l'Europe. Aussi, la constance de leurs idées et la ténacité que l'éducation donne aux Flamands, en firent-elles autrefois des hommes redoutables dans la défense de leurs droits. Chez ce peuple, rien donc ne se façonne à demi, ni les maisons, ni les meubles, ni la digue, ni la culture, ni la révolte. Aussi garde-t-il le monopole de ce qu'il entreprend. La fabrication de la dentelle, œuvre de patiente agriculture et de plus patiente industrie, celle de sa toile sont héréditaires comme ses fortunes patrimoniales. S'il fallait peindre la constance sous la forme humaine la plus pure, peut-être serait-on dans le vrai, en prenant le portrait d'un bon bourgmestre des Pays-Bas, capable, comme il s'en est tant rencontré, de mourir bourgeoisement et sans éclat pour les intérêts de sa Hanse. Mais les douces poésies de cette vie patriarcale se retrouveront naturellement dans la peinture d'une des dernières maisons qui, au temps où cette histoire commence, en conservaient encore le caractère à Douai... »

## COMMUNIQUE

La conférence internationale sur les entreprises sociales et la responsabilité sociale des entreprises (CIESRES-TOGO) s'organise les 29 et 30 juin 2020 en ligne. Au cours de cette rencontre qui sera à sa 3<sup>e</sup> édition, **Madame Victoire S. Tomegah Dogbé**, ministre du développement à la base, de l'artisanat et de la jeunesse animera une table ronde sur la plateforme de l'Agence française de développement (AFD/MOUVES). Ce rendez-vous verra la présence d'experts du secteur économique et de plusieurs participants (Chefs d'entreprises, décideurs publics, partenaires aux développements, médias et acteurs de l'économie sociale et solidaire). Une interaction par visioconférence depuis la France, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Corée du sud, l'Égypte, les États-Unis, Maroc, la Suisse et le Togo. Entre autres animateurs, **Wilfrid Lauriano do Rego**, coordonnateur du Conseil présidentiel pour l'Afrique, créé par Emmanuel Macron. Une structure chargée de revitaliser les relations entre la France et le continent, **Jean-Michel Severino**, président du conseil d'administration d'Ecobank International (EBI).

## Thème du panel : L'après COVID en Afrique /La stratégie gagnante de la transition inclusive, sociale et écologique

Victoire S. Tomegah Dogbé abordera les succès enregistrés par le Togo en matière d'entrepreneuriat social. Elle précisera quels sont les leviers de l'Etat pour ouvrir les politiques d'avenir aux entreprises à impact au Togo et en Afrique.

La 3<sup>ème</sup> conférence est organisée en collaboration avec l'Ambassade des USA au Togo, le Groupe Ecobank ETI et le Gouvernement Togolais.

Webinar à suivre en direct le 29 juin 2020 à 15 heures (GMT) sur le <http://www.socialbusinessconference.org>

Fait à Lomé le 22 juin 2020

La Coalition nationale pour l'emploi des jeunes (CNEJ)

## Herbiers marins

## Ce que vous devez savoir sur ces précieux écosystèmes

**Les herbiers marins sont un élément incontournable des écosystèmes marins. Pour être conscient de leur préservation, voici ce que vous devez savoir sur eux.**



**Une jeune femme pratiquant du sport**

**Les herbiers marins sont l'un des plus vastes habitats côtiers de la planète**

Ils sont présents dans les eaux peu profondes partout dans le monde, des régions subarctiques aux tropiques dans 159 pays sur six continents. On recense environ 300 000 Km<sup>2</sup> de prairies marines à l'échelle mondiale, mais cette surface pourrait être beaucoup plus importante selon les dernières estimations.

Les herbiers marins offrent aux êtres humains divers avantages environnementaux, économiques et sociaux, ce qui en fait l'un des écosystèmes côtiers et marins les plus précieux de la planète

Ils contribuent grandement à l'amélioration de la sécurité alimentaire, à l'atténuation des effets du changement climatique, à l'enrichissement de la biodiversité, à la purification de l'eau, à la protection du littoral et au contrôle des maladies dans le monde. Les herbiers marins sont mieux protégés et fournissent davantage de services écosystémiques s'ils se trouvent à côté d'autres écosystèmes côtiers (marais littoraux, récifs coralliens, mangroves et forêts de kelp, bancs d'huîtres et de moules etc...) et y sont reliés. Il est primordial de préserver ces services écosystémiques afin de favoriser le bien-être humain et le développement.

**Les herbiers marins subissent des pressions d'origine naturelle anthropique partout dans le monde**

Près de 30% des prairies ont disparu depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle et au moins 22 des 72 espèces d'herbiers marins sont en voie d'extinction. Les rejets urbains, agricoles et industriels, l'aménagement du littoral, le dragage, la pêche et la navigation non réglementée, ainsi que les changements climatiques constituent les principales menaces. Au vu des nombreux services écosystémiques qu'elles fournissent, la disparition des prairies à l'échelle planétaire, a de graves conséquences pour les êtres humains. La

conservation, la réhabilitation et la restauration de ces habitats permettraient d'inverser la tendance et de recréer les services écosystémiques perdus.

Il est urgent d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques publiques et des mesures de gestion intégrées tenant compte des multiples avantages des écosystèmes d'herbiers marins

La conservation et la restauration des prairies peuvent aider les pays à honorer de multiples engagements internationaux, contribuant ainsi directement ou indirectement à l'atteinte de 26 cibles des Objectifs de développement durable (ODD) et d'autres objectifs stratégiques internationaux, tels que les objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique, les objectifs de l'Accord de Paris, de la décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes, de la décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable, de la Convention de Ramsar sur les zones humides, et du cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes.

Plusieurs pratiques permettent de protéger efficacement les écosystèmes d'herbiers marins à l'échelle régionale, nationale et locale

Il convient de tenir compte des multiples pressions et des effets cumulés des activités marines et terrestres sur ces écosystèmes. Les cadres de gestion doivent reposer sur des approches transversales et être intégrés au sein des juridictions. Ils doivent s'inscrire dans la transition mondiale en cours vers des économies maritimes globales, inclusives et durables.

Les sciences participatives permettent d'infléchir et d'améliorer les politiques publiques, et ainsi de renforcer la conservation de ces plantes. Les scientifiques citoyens peuvent aider à produire des données aux fins de conservation, mettre en œuvre des projets de

restauration, partager des idées et participer à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement et à l'élaboration des politiques en la matière. La cogestion avec les riverains des écosystèmes d'herbiers marins ou des aires protégées qui les abritent permet de mener des programmes plus efficaces et complets.

Ils existent de nombreux dispositifs privés ou publics de financement de la conservation et de la restauration d'herbiers marins, plus efficaces, s'ils sont utilisés dans le cadre d'une approche mixte

Les programmes de paiement pour services liés aux écosystèmes (PSE) appliqués aux herbiers marins sont encore rares, mais ils présentent un potentiel de développement et d'efficacité très prometteur. Des stratégies incluant la gestion, la conservation et la restauration des écosystèmes d'herbiers seront essentielles pour garantir l'avenir durable de l'économie bleue.

**Recommandations des experts pour préserver les herbiers marins**

Soutenir la constitution d'un groupe d'experts en politiques s'intéressant spécifiquement aux herbiers marins

Cela permettra d'analyser en détail l'efficacité de politiques publiques actuelles en la matière, et de formuler des recommandations à l'intention de la communauté internationale.

**Réaliser une carte mondiale complète de la répartition et de l'état de santé des prairies marines**

Poursuivre et coordonner les programmes visant à combler les lacunes des corpus des données mondiaux relatifs à la superficie et à la répartition des écosystèmes d'herbiers marins : consolider le réseau de suivi déjà en place sur le terrain, étudier le potentiel de la télédétection et investir dans la gestion des données en vue de maintenir une base de données mondiale sur le long terme.

Financer des projets visant à mieux comprendre et quantifier la valeur des biens et des services écosystémiques des herbiers marins

Il convient de tenir compte des différentes espèces d'herbiers marins et d'accorder la priorité aux biotopes sous-représentés (littoraux d'Amérique du sud, d'Asie du sud-est et d'Afrique de l'ouest).

Faire prendre conscience de l'importance économique et sociale des herbiers marins

et des conséquences de leur disparition

Sensibiliser davantage le public au caractère emblématique des herbiers marins en mettant en évidence les biens et les services qu'ils fournissent à l'humanité.

Elaborer des plans d'action nationaux en faveur des écosystèmes d'herbiers marins. Ces plans doivent être en phase avec les divers engagements internationaux et contribuer à leur réalisation. Ils doivent être correctement intégrés et tenir compte des liens existant entre les herbiers marins et les autres écosystèmes à proximité (récifs coralliens, mangroves, forêts de kelp, marais salés, bancs de mollusques, ou de crustacées etc...).

Intégrer la protection des herbiers marins dans la planification et la mise en œuvre du cadre mondial pour la diversité, à l'après 2020

Il convient d'adopter des objectifs spécifiques, mesurables, réalisables et pertinents et limités dans le temps applicable aux écosystèmes d'herbiers marins à l'échelle mondiale. Ce point pourrait être inscrit à l'ordre du jour de la Conférence des parties (CDP) à la Convention sur la diversité biologique (CDB) de 2020 et constituerait une avancée positive pour la protection de ces écosystèmes et du littoral en général.

Intégrer des interventions en faveur des écosystèmes d'herbiers marins dans les plans relatifs à la décennie des Nations unies pour la préservation des écosystèmes et à la décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable. Fixer des objectifs en matière de restauration des écosystèmes d'herbiers marins et financer des programmes de recherche et de suivi des herbiers marins axés sur la sécurité alimentaire, la réduction des risques de catastrophe, et l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets.

Reconnaître dans les Contributions déterminées au niveau national (CDN), le rôle essentiel des herbiers marins dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets

Inclure les écosystèmes d'herbiers marins dans les inventaires nationaux des émissions de gaz à effet de serre, dans les rapports de différents niveaux soumis au Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), et dans les rapports d'avancement des CDN.

Valoriser la protection des herbiers marins dans le programme de développement durable à l'horizon 2030 et les autres programmes politiques internationaux

Intégrer des indicateurs relatifs aux herbiers marins dans les dispositifs de suivi sur le terrain et par télédétection, notamment ceux établis dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD), de l'Accord de Paris, de la CDB et du cadre d'action de Sendai.

Accroître les financements nationaux, bilatéraux et multilatéraux nécessaires pour mener des interventions globales de conservation et de gestion durable des écosystèmes d'herbiers marins. Repérer les volets de financement intéressants des fonds multilatéraux pour l'environnement. Etudier la possibilité de mettre en place un fonds mondial de protection et de restauration des herbiers marins et de renforcement des capacités en la matière.

Mobiliser les parties prenantes à tous les niveaux et encourager l'établissement de partenariats visant à faciliter l'intégration de programmes de conservation des herbiers marins dans la planification et la mise en œuvre

La participation et les connaissances des communautés locales et autochtones sont primordiales pour garantir la réussite et la pérennité des interventions. Augmenter le nombre d'aires marines gérées localement (AMGL) qui incluent la gestion des écosystèmes d'herbiers marins ou qui sont axées sur cette activité

Sachant que seules 26% des formations d'herbiers marins recensées se trouvent dans les aires protégées, c'est une intervention essentielle pour prévenir leur disparition et préserver les services écosystémiques qu'ils rendent à l'humanité.

Mettre en place des subventions et des incitations économiques pour favoriser la conservation et la restauration des herbiers marins

Encourager la mise en place d'incitations économiques ou incorporer la protection des herbiers marins dans les programmes PSE en cours afin de financer des activités locales de protection et de restauration. Elaborer des méthodes et des guides visant à faciliter l'introduction des écosystèmes d'herbiers marins sur le marché de droits d'émission de carbone.

**Edem Dadzie Source : Pnue  
Un aperçu des herbiers marins**

## Concours national des droits de l'Homme La deuxième édition lancée

L'ONG Action collective pour le développement intégral de l'enfant et de la jeune fille (ACDIEF), a lancé le 19 juin à Lomé, la deuxième édition du concours national des droits de l'Homme.

L'objectif est, pour l'ONG ACDIEF, de permettre aux jeunes de se familiariser avec les fondamentaux des droits humains pour accroître leur engagement en la matière, appuyer leur participation communautaire dans un contexte d'engagement civique. Ceci afin d'avoir des sociétés respectueuses des Droits humains et former des jeunes ambassadeurs de paix qui en maîtrisent les fondamentaux.

« Le concours national des droits de l'Homme qui est à sa

deuxième édition a été initié par l'ACDIEF pour contribuer à l'appropriation des droits les plus fondamentaux de l'Homme contenus dans la déclaration universelle des droits de l'Homme par les plus jeunes, les amener à la prise d'un engagement plus croissant par rapport aux questions des droits humains au Togo et appuyer leur participation à la vie communautaire dans un contexte d'engagement civique afin d'avoir des sociétés respectueuses des droits humains », ont



Le présidium de lancement du concours

précisé les premières responsables de cette ONG, qui font des droits de l'Homme leur cheval de bataille.

Les participants vont s'inscrire en remplissant une fiche qui sera mise en ligne dans trois domaines dont le dessin, les sketches et le récit

des articles de la DUDH. Ils vont produire des dessins et des vidéos traduisant les articles de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. La première étape concernera les régionales et les finalistes se retrouveront à Lomé pour l'étape finale le 10 décembre. Six (6) prix sont disponibles dont des

bourses d'études et des gadgets de la DUDH.

Il faut dire que ce concours a pour importance « d'inculquer les principes qui constituent la bonne manière de vivre de tout un chacun afin d'arriver à une société où les droits de l'Homme sont respectés : moins de violation des droits de l'Homme et pour le faire il faut commencer dès la base à mettre la graine sous la terre. Donc, la terre que nous voulons cultiver ce sont les jeunes, la base et la graine ce sont les articles, les principes des droits de l'Homme et surtout le civisme et la citoyenneté qui découlent des droits de l'Homme », a relevé, Koudjovi Gadje, le directeur exécutif de l'ONG ACDIEF.

A. E. K.

## Mission d'appui de la BM

### Le Pasa à l'heure du bilan

Le Projet d'appui au secteur agricole (Pasa) accueille du 22 au 25 juin 2020, la mission conjointe d'appui à la mise en œuvre de la Banque mondiale et du gouvernement togolais.

Quatorzième du genre, la mission conjointe d'appui à la mise en œuvre de la Banque mondiale et du gouvernement togolais au Pasa entend faire le bilan des progrès réalisés depuis la treizième mission qui s'est déroulée du 03 au 07 juin 2019.

L'objectif général de cette mission est d'examiner l'état d'exécution des principales composantes du financement additionnel du Pasa et de formuler des recommandations pour la mise en œuvre des activités. En effet, lancée depuis 2012, la mise en œuvre du Pasa a connu deux phases d'exécution dont la première dénommée « la phase initiale », a couvert la période de 2011-2017 en engrangeant d'importants résultats positifs qui ont débouché sur une seconde phase appelée « la phase additionnelle », pour la période de 2017-2020.

L'objectif principal du projet est de réhabiliter et de renforcer des capacités productives des bénéficiaires dans les filières sélectionnées et de favoriser un environnement institutionnel propice au développement du secteur agricole au Togo.

Ainsi, il a soutenu le développement des cultures vivrières stratégiques telles que le maïs, le riz, le manioc et l'igname tout comme les cultures

d'exportation telles que le café, le cacao et le coton. Il s'est également investi dans l'amélioration de la productivité des productions halieutiques continentales et l'accompagnement du sous-secteur de l'élevage, à travers notamment un appui à l'élevage traditionnel de volailles et de petits ruminants suivi de la promotion de l'élevage commercial. Plus de 150.000 agriculteurs, 80 000 éleveurs, 4 700 pêcheurs, 33 000 acteurs de sous-projets innovants et 26 000 acteurs dans le volet nutrition ont été impactés.

Par ailleurs, le Pasa a impulsé un nouveau dynamisme dans la transformation des produits agricoles au Togo à travers son modèle de financement dénommé le fonds compétitif. Ce fonds a propulsé plusieurs initiatives privées au rang de d'entrepreneuriat.

Les filières riz, manioc, miel, arachide, soja et ananas ont été également revalorisées grâce au modèle novateur de mise en marché à l'instar des Entreprises de services et organisations des producteurs (ESOP), promues par le Pasa. Par ailleurs, le Pasa a priorisé dans ses activités, les questions du genre, de la nutrition, du changement climatique et de l'engagement citoyen.

Attipoe Edem Kodjo

## Formation agricole et rurale

### Le ministère de l'Agriculture ouvre des cours en ligne

Le ministère de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique a ouvert des cours en ligne pour les centres de formation agricole et rurale à travers la plateforme de formation e-learning avec les outils du numérique structurés par filière.

Les cours sont ouverts en ligne à travers le module « Incubation » de cette plateforme accessible sur <https://formationsagricoles.tg>. Elle permet d'assurer la continuité de la formation des étudiants dans un moment extrêmement critique de l'histoire du monde. Les étudiants de l'Institut national de formation agricole (Infa) de Tové suivent déjà les cours depuis le 3 juin 2020, les autres centres de formation agricole et rurale (CIDAP de Bage, CFTP Gamé, CFTP Tchamba, CRETFP Dapaong, centre FAZAO, IAJ Bassar) en cours.

L'apprenant est guidé et assisté dans son apprentissage. Une fois sur cette plateforme, on lui propose des fiches et bonnes pratiques agricoles par filière. Il s'agit des filières végétale, animale, halieutique, forestière, services agricoles et arboriculture. Il accède au contenu en cliquant sur chaque filière de son choix.

#### Fonctionnalités de la plateforme

« Conseils & pratiques agricoles », constitue le niveau basique de formation. Il permet à ceux qui n'ont aucun niveau de suivre la formation aisément sans aucune difficulté. « Perfectionnement & certification » est le niveau intermédiaire. Il concerne ceux qui ont déjà un background minimum pour suivre la formation avec la possibilité de passer à la



Récapitulatif de l'incubateur virtuel

certification à la fin du cours ou à de l'Institut national de formation agricole (Infa) de Tové. Ceux-ci doivent créer des comptes sur la plateforme. L'« Incubation » est destinée aux incubateurs et centres de formations agricoles et rurales (CFAR), elle concerne les professionnels et entrepreneurs agricoles, bref tous ceux qui ont un niveau avancé pour suivre les formations.

« Bourse de l'emploi agricole » est le module de la plateforme qui permet aux jeunes demandeurs d'emploi agricole de pouvoir déposer leurs candidatures pour la recherche de l'emploi et aux entreprises agricoles de poster leurs offres de la recherche de la main d'œuvre agricole.

A ce niveau, l'apprenant doit s'inscrire sur la plateforme et son compte doit être validé par les administrateurs avant d'avoir accès, contrairement à l'autre module (conseils & pratiques agricoles) qui est ouvert à tout le public. Il suit les cours qui sont ouverts en ligne avec des exercices qui

sont proposés et peut passer la certification à la fin du cours s'il le désire. Un certificat sanctionne la formation.

Ce module concerne les incubateurs et les entrepreneurs agricoles pour pouvoir renforcer leurs capacités dans des domaines spécifiques en étant sur leurs lieux de travail. Ils pourront également s'inscrire dans des centres de formations agricoles et rurales pour suivre des formations diplômantes et à distance. C'est également ce module qui permet actuellement aux étudiants et apprenants de poursuivre leurs études à distance grâce à la pandémie au Covid-19 que subit le monde entier.

« Bourse de l'emploi agricole » est le lieu de dépôt et de recherche en ligne d'emploi agricole par les jeunes désirant trouver un emploi dans le secteur agricole. C'est également aussi le lieu où les entreprises agricoles peuvent venir recruter la main d'œuvre qualifiée.

Attipoe Edem Kodjo



Oxy Conseil



**CORIS BANK INTERNATIONAL,  
NUMÉRO UN AU TOGO**

**Premier soutien de l'État Togolais  
sur le marché des titres.**

La Banque Autrement  
<https://togo.coris.bank>

